

La Maison de Sylvie

Conditions générales de location 2020

Réservation

Un acompte de 50% sera à verser par les locataires pour la réservation du bien par espèces, chèque sur le compte du propriétaire ou par Paypal «entres proches». Pour les virements hors Europe, les frais de change et /ou bancaires seront à la charge du locataire.

La réservation sera considérée comme « effective » et les dates du séjour bloquées uniquement après réception de cet acompte.

Le solde de la location, soit les 50% restants plus la taxe de séjour, le supplément pour le ménage final ainsi que l'éventuel supplément pour un animal domestique devra être versé au plus tard à la remise des clefs.

Animaux domestiques (uniquement sur demande): gratuit pour un animal par séjour.

Du 1er Novembre au 1er Mai, l'électricité est à régler lors du check out, un relevé se faisant en votre présence à l'entrée et au départ des lieux.

Sur place lors de la remise des clefs devront être réglés :

Une caution de 1200€ (par chèque ou espèces)

Cette caution sera restituée au locataire par courrier 10 jours après son départ au maximum s'il n'y a pas de dégâts importants constatés ou en espèces lors du check out pour les étrangers.

Nettoyage final obligatoire: 130€.

Descriptif de la villa

Type de location : Maison individuelle de 500m2, surface habitable: environ 120m2.

Exposition : Est

--Au rez-de-chaussée

Salon ouvrant sur une large terrasse en « L » et le jardin.

1 canapé en cuir, 2 fauteuils années 30 en cuir, 1 canapé en rotin, 1 table basse en rotin, 1 table basse avec TV env. 80 cm + box + décodeur

« Orange » (internet + TV numérique + wifi), téléphone fixe pour les appels en France uniquement, 1chaîne HI FI + 1 lecteur CD + CD, 1 petit bureau ancien et tabouret, 2 étagères avec tablettes en verre avec bibelots et livres, 1 porte-manteau, 1 guéridon en bambou, un grand meuble gris, climatiseur mobile avec télécommande, vitrine bleue près de l'escalier, télécommande pour le store électrique.

Cuisine

Équipée et ouverte sur la salle à manger avec accès à la terrasse et au jardin. Réfrigérateur/ congélateur, lave vaisselle, piano 5 feux gaz avec four électrique, micro ondes, cafetière Nespresso, robot de cuisine, grille pain, bouilloire électrique, cafetière électrique, friteuse et plancha électriques, lave-linge et aspirateur.

Salle à manger

Tables et chaises pour 6 personnes, 1 confiturier bleu, 1 fauteuil régisseur, 1 escabeau, 1 ventilateur, télécommande pour le store électrique et l'ouverture du Vélux de la cuisine.

Chambre rose fermée par un rideau

1 lit en 140, 1 table de chevet, une étagère, 1 armoire ancienne, 1 chaise basse, 1 table à repasser, 1 échelle.

Fenêtre sur cour Ouest.

Salle de douche

Douche à l'italienne avec vasque sur meuble de toilette et WC.

--A l'étage

Chambre parentale au poisson rouge avec salle de bain privative

2 lits en 90, 2 chevets, 1 coiffeuse 1930, 1 fauteuil, 1 TV avec clé wifi Orange à activer, 1 ventilateur colonne.

Chambre au poisson verte avec dressing

1 lit en 140, 2 chevets en rotin, 2 chaises en bois anciennes et 1 ventilateur colonne.

--Pallier

WC séparés

1 meuble radio ancien et un escabeau.

--Terrasse face à la mer

Elle est commune aux 2 chambres. Petite table en bambou, 6 fauteuils régisseurs et 1 pied de parasol en fonte.

Une terrasse face à la mer est commune aux 2 chambres.

Petite table en bambou, 6 fauteuils régisseurs et 1 pied de parasol en fonte.

--A l'extérieur

Jardin d'environ 500m² clôturé donnant directement sur la plage par un portillon et portail permettant de rentrer un bateau dans le jardin.

Terrasse en « L » en partie couverte avec table et 6 chaises régisseurs à l'abri de la végétation, coin détente avec canapé d'angle, 3 parasols, 3 pieds de parasols en fonte, 3 tables basses d'appoint, 1 table dessus marbre...6 transats, 1 chaise de repos en bois, suspensions solaires, 1 lampadaire solaire et 2 guirlandes solaires.

Cuisine d'été avec plancha à gaz et rangements.

Douche extérieure.

Sur le côté de la maison: terrasse couverte avec grande table, 8 chaises, 1 coffre de rangement et 2 dessertes en teck.

La villa possède un canoë kayak d'une seule personne qui est mis gracieusement à votre disposition. Par contre le propriétaire n'est aucunement responsable d'un incident ou accident lié à l'emploi de ce canoë sur la mer. Il est interdit de dépasser les 300m du rivage.

Si ce canoë devait être abîmé suite à une mauvaise utilisation, pagaies comprises, il serait demandé un dédommagement de 400€ à la fin de la location.

--Cour coté rue

Possibilité de garer 2 voitures dans l'enceinte de la maison.

Pergola avec 1 table ronde ancienne et 2 fauteuils en rotin. 1 balancelle, table ancienne devant la porte d'entrée.

3 containers poubelles dont 1 jaune et 1 gris pour le tri sélectif. (A sortir le mardi soir).

Le bien peut être sujet à modification. Le descriptif ci-dessus ne peut être, en aucun cas, considéré comme contractuel.

Voici les dimensions des couchages de la Maison de Sylvie pour votre linge à apporter. Voici ce qui est fourni.

Il y a un double lit dans la chambre avec salle de bain au 1er (2 X lit de 90cm) deux alaises, deux couettes de 140 X 200 qui vont avec et deux oreillers de 65 X 65cm + une couverture en polaire et un dessus de lit léger en coton.

Dans la chambre d'à côté il y a un lit de 140 avec alaise, deux oreillers de 65 X 65 cm , une grande couette de 2.20m X 2 .40 m, une couverture en polaire et un dessus de lit léger en coton.

Dans la chambre du bas avec le clic-clac, vous avez un lit de 140 cm avec une alaise , deux oreillers de 65 X65 cm et une couette de 2.20 X 2.40, une couverture en polaire et un dessus de lit léger en coton .

Ces couettes sont chaudes et faites pour dormir en hiver.

Il y a des tapis de bain dans chaque salle d'eau et des alaises et sous taies d'oreillers partout mais il vous faut du linge de toilette. (Une douche en bas et une baignoire + douche en haut) Par contre, vous avez trois torchons dans un tiroir à la cuisine.

Conditions générales

La présente location est faite aux conditions ordinaires et de droit.

La période de location commence le : à partir de 17h (les arrivées après 20h ne seront plus assurées sauf en cas de force majeure justifiée où l'arrivée sera alors assurée jusqu'à 22h). Après cette heure l'arrivée s'effectuera le lendemain matin avant 12h sans que le locataire puisse demander une quelconque réduction.

Cette période, et donc le contrat, prennent fin le samedi à 10h (heure à laquelle le bien loué doit être libre de toute occupation).

Si un retard de plus de quatre jours par rapport à la date d'arrivée prévue n'a pas été signalé par le locataire, le propriétaire pourra de bon droit, essayer de relouer le logement tout en conservant la faculté de se retourner contre le locataire.

Il est convenu qu'en cas de désistement :

Du locataire : frais d'annulation

- à plus de 30 jours avant la prise d'effet du bail, le locataire perd 25% du total.
- de 30 à 15 jours avant la prise d'effet du bail, le locataire perd 50% du total.
- de 14 à 07 jours avant la prise d'effet du bail, le locataire perd 75% du total.
- de 06 jours à 00 jour avant la prise d'effet du bail, le locataire perd 100% du total.

Du propriétaire :

- À plus de deux mois avant la prise d'effet du bail le propriétaire doit rembourser l'acompte reçu.

Usage Entretien, dégâts et vols

1- Le locataire s'engage à utiliser le bien à des fins légales et conformes aux usages normaux et de les habiter " en bon père de famille "

2- Le locataire s'engage à prendre soin et à protéger le bien loué et à veiller, lors de son absence, à ce que le bien soit fermé (volets et velux compris).

3- Dans le cas où le locataire restitue le bien en mauvais état, mal entretenu ou dans un état de fonctionnement, technique ou de propreté ne correspondant pas à un usage ni à une usure locative normale constaté dans les 10 jours suivants la restitution, le locataire accepte de payer les frais de remise en état, de réparation ou de nettoyage, sur présentation de la facture correspondante.

Responsabilité

1- Le locataire atteste être l'unique responsable et gardien du bien, de son contrôle, de son utilisation et de son intégrité, durant toute la durée de location. Le locataire est ainsi l'unique responsable de tout dommage que le bien ou son utilisation pourraient occasionner au locataire ou à des tiers, pendant la durée de location. Le propriétaire n'est donc en aucun cas responsable du bien ou des conséquences de son utilisation, quelque qu'elle soit, pendant la durée du contrat.

2- Le locataire ne pourra s'opposer à la visite des locaux, lorsque le propriétaire ou son représentant en feront la demande.

3- Le locataire accepte de prendre connaissance de toutes les informations nécessaires à une bonne utilisation du bien (mode d'emploi etc.).

4- Le Locataire certifie avoir été informé de toutes les particularités du bien loué, notamment des dangers possibles pour des enfants au niveau des ouvertures, escaliers, différents niveaux du jardin, et en particulier de la piscine et déclare donc décharger le propriétaire de toute responsabilité.

5- Le locataire est responsable des dommages qu'il peut occasionner aux biens loués, mobiliers ou immobiliers.

Pour couvrir ce risque, il est tenu d'assurer le bien qui lui est loué en responsabilité civile. Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension « villégiature » ou « location de vacances ». Sinon, il doit intervenir auprès de son assureur pour demander l'extension de la garantie ou bien souscrire un contrat particulier, au titre de la clause « villégiature ».

En cas de litige entre le locataire et le Propriétaire, les tribunaux sont seuls compétents.